

une époque fort ancienne une galère de grande dimension, ayant coulé en cet endroit, n'avait jamais pu être relevée, et que les navires d'un fort tonnage n'entraient dans le port qu'en s'exposant à de graves avaries ; depuis deux ans, on s'efforçait d'enlever les plats-bords de la galère pour abaisser d'autant la profondeur de la mer, mais les résultats de ce pénible travail étaient insignifiants. Jouffroy, méditant sur les moyens de dégager l'entrée du port, oublia son bureau et n'y rentra que trois heures plus tard que de coutume ; le commissaire d'abord inquiet, puis mécontent, le menaça de le renvoyer au régiment ; mais il fut apaisé lorsque son secrétaire lui eût expliqué qu'il se faisait fort de mettre à flots la galère tout entière en un mois et à peu de frais, à la seule condition qu'après la réussite on lui accorderait son congé définitif du service militaire. La société des soldats, la balle dans la cuisse, le séjour à l'hôpital et l'attente prolongée des galons de caporal avaient singulièrement refroidi l'ardeur martiale du conscrit de 1804.

Les autorités de la ville et le commandant du port repoussèrent d'abord comme une mauvaise plaisanterie la proposition du jeune soldat ; ce ne fut pas sans peine que le commissaire obtint qu'on l'entendit et qu'on mit à sa disposition les ouvriers et les objets nécessaires. Dès le lendemain, Jouffroy était à l'œuvre ; le moyen qu'il avait conçu consistait à entourer la coque de la galère submergée, au-dessous de la ligne de flottaison, d'un fort câble auquel seraient fixées des poulies de deux en deux mètres de distance, afin d'y amarrer des barriques vides, en quantité suffisante pour faire contre-poids. Lorsque la galère commença à se détacher du fond de la mer, le travail ayant été suspendu, les autorités et les notabilités de la cité furent convoquées pour assister à la mise à flots ; la population entière accourut sur les quais et la mer se couvrit de gondoles. Jouffroy avait